

surveiller, évaluer, informer pour agir sur la qualité de l'air en Occitanie

ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE GRAND ALBIGEOIS

SYNTHÈSE **2017**

Légère dégradation de la qualité de l'air sur le Grand Albigeois en 2017

	Particules	Particules	Dioxyde d'azote	Ozone	Dioxyde de soufre	Échelle des valeurs réglementaires : Valeur limite dépassée Valeur cible dépassée Objectif de qualité non respecté Réglementation respectée
	PM ₁₀	PM _{2.5}	NO ₂	O ₃	SO ₂	
Albi – fond urbain						

Réglementation respectée pour les particules en suspension PM10 et le dioxyde d'azote

En 2017, les niveaux de particules en suspension sont en légère hausse sur le Grand Albigeois par rapport à 2016, mais respectent toujours les 2 valeurs réglementaires annuelles : objectif de qualité et valeur limite. Sur le territoire du Grand Albigeois, les particules en suspension PM10 sont émises en premier lieu par les dispositifs de chauffage (41 %), suivi par le secteur du transport routier et ferroviaire (25 %).

Concernant le dioxyde d'azote, la situation est stable par rapport à l'an passé, et respecte toujours largement les valeurs limites pour la protection de la santé humaine. Les oxydes d'azote sont majoritairement émis par le secteur des transports (55%), tandis que le secteur industriel est le second contributeur du territoire avec 16 % des émissions totales d'oxydes d'azote.



Ozone : l'objectif de qualité n'est pas respecté sur le département du Tarn, comme partout en région

Concernant l'ozone, l'objectif de qualité la protection de la santé n'est pas respectée sur l'agglomération d'Albi. Par contre, la valeur cible est respectée cette année encore sur le département. Les conditions météorologiques n'ayant pas particulièrement favorisé la production d'ozone au cours de l'été. En 2017, la station de mesure Albi Delmas présente deux jours en dépassement de l'objectif de qualité, contre aucun en 2016.

L'exposition ponctuelle lors d'épisodes de pollution

8épisode de pollution
en 2017

En janvier 2017, la région Occitanie a connu un épisode de pollution aux particules en suspension PM10 de grande ampleur. Cet épisode de pollution a largement touché le département du Tarn, avec 7 journées de pollution au cours de ce seul mois de janvier, dont une ayant fait l'objet d'une procédure d'alerte auprès de la préfecture, pour cause de persistance des niveaux de PM10 au-delà du seuil d'information et recommandation. En 2016, aucun épisode de pollution n'avait été mis en évidence sur le département tarnais.

Le territoire des Hautes-Pyrénées est le plus touché avec 15 épisodes de pollution au cours du mois de janvier, dont 10 faisant l'objet d'une procédure d'alerte. Des concentrations importantes en particules PM10 ont

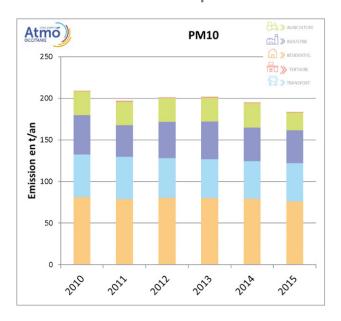
été enregistrées dans le Tarn comme sur le reste de la région Occitanie. La concentration maximale relevée sur la station d'Albi Delmas est de 60 μg/m³, le 8 janvier 2017.

Concernant l'ozone, aucune procédure d'information n'a été mise en œuvre sur le département depuis 2010. Le niveau maximal est ainsi de 142 µg/m³ sur l'agglomération albigeoise (relevé le 22 juin 2017), respectant le seuil règlementaire fixé à 180 µg/m³.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

PM10

L'évolution des émissions de particules PM10



Les dispositifs de chauffage (résidentiel/tertiaire) sont le secteur le plus émetteur de particules PM10 sur le territoire de la CA de l'Albigeois (41 % en 2015). Le transport représente le deuxième secteur émetteur de PM10 (25 % en 2015).

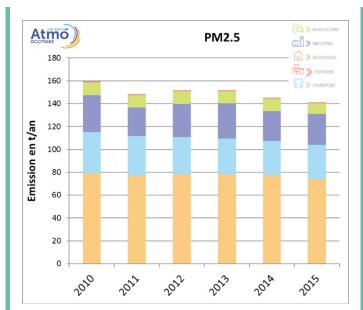
Les émissions de particules PM10 diminuent de 12% entre 2010 et 2015, tous secteurs confondus.

Les émissions de PM10 en Kg/habitant/an



PM2.5

L'évolution des émission de particules PM2,5



Le secteur résidentiel (dispositifs de chauffage) contribue à plus de la moitié des émissions de PM2.5 (52% en 2015).

Les émissions de particules PM2.5 sont en diminution entre 2010 et 2015 (-11%), principalement grâce à la baisse observée sur le secteur des transports.

Les émissions de PM2,5 en Kg/habitant/an

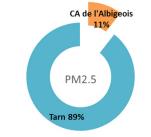


Part du Grand Albigeois dans le Tarn



L'agglomération du Grand Albigeois émet 9% des particules PM10 du département du Tarn.

Part du Grand Albigeois dans le Tarn



L'agglomération du Grand Albigeois contribue à 11 % des émissions de PM2.5 du département du Tarn.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

NOx

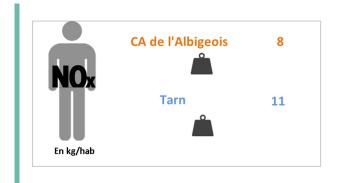
L'évolution des émissions d'oxydes d'azote



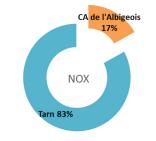
Le transport est le secteur le plus émetteur de NOx sur le territoire du Grand Albigeois (55 % en 2015). L'industrie est le deuxième secteur émetteur avec 27% des émissions totales de ce polluant.

La baisse des émissions de NOx en 2014 provient d'une conversion de mix énergétique pour un site majeur du territoire.

Les émissions de NOx en Kg/habitant/an



Part du Grand Albigeois dans le Tarn



Le Grand Albigeois représente 17% des émissions de NOx sur le département.

GES

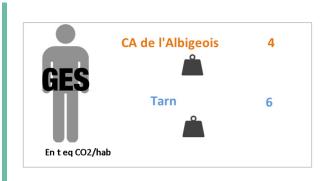
L'évolution des émissions de gaz à effet de serre



Le transport est le secteur le plus émetteur en GES sur le territoire du Grand Albigeois (33 % en 2015). Le secteur industriel contribue à un quart des émissions de GES sur le territoire.

Les émissions de GES sont en diminution de 16 % entre 2010 et 2015, tous secteurs confondus.

Les émissions de GES en TEQ CO₂/habitant/an



Part du Grand Albigeois dans le Tarn



Le Grand Albigeois représente 14 % des émissions de GES du département.